

**1- L'expérience des collectivités
ayant mis en place la taxe Gemapi**

**2- Des clés de répartition de
contributions financières lors du
transfert de la compétence GEMAPI**

Laure SEMBLAT-FNCCR

1- L'expérience des collectivités ayant mis en place la taxe Gemapi

- Un portage erroné des règles de répartition de cette taxe, à corriger: 40€/habitant ↔ recette maximale envisageable
- Des EPCI-FP dans l'ensemble satisfaits du dispositif,
- Quelques remarques toutefois....

Un montage budgétaire classique

Elaboration
du budget
par les
services
techniques

Traitement
des Budgets
souhaités
par la
Direction
des finances

Contact
avec DGFIP

Simulations
sur
plusieurs
scénarios

Fixation
d'un
équilibre
budgétaire

Vote par
l'assemblée
de la taxe et
de la recette
annuelle
attendue

Peu de communication auprès du grand public..., l'enjeu porte plus sur les engagements des élus en matière de fiscalité vis-à-vis des autres membres de l'assemblée

Des hypothèses des services techniques

Intégration des volets GEMA et PI?

Pour quelles opérations?

Pour quelles échéances?

Sur la base de quelles connaissances?

Avec quels objectifs?

Le champ de la compétence et les objectifs sont toutefois fixés par les élus

Gestion des Milieux Aquatiques

- Quel patrimoine (km de cours d'eau)? Et que veut-on y faire?
- Quel(s) engagement(s)? CT, PPG...
- Quel(s) projet(s) d'aménagements du territoire et quel(s) lien avec la GEMA?
- Quelle(s) échéance(s)?
- Quel(s) besoin(s)? Techniques, ETP
- Quelle(s) opération(s) courante(s)?

Prévention et protection contre l'Inondation

- Patrimoine (km de digues), Système(s) et Aménagement(s)....
- Quels risques?, quelles surveillances?... Quel(s) besoin(s) en situation de crue?
- Quel(s) niveau(x) de connaissance(s)? Diagnostics?
- Quel(s) besoin(s)? Techniques, ETP, compétences...
- Quelle(s) opération(s) courante(s)?
- Quel(s) engagement(s)? PAPI...
- Quelle(s) échéance(s)?
- Quel(s) projet(s) de territoire et quel(s) lien avec la PI?

Les points communs

- Des EPCI-FP qui ne découvriraient pas la compétence
- Des budgets identifiés au regard de l'état de leurs connaissances
- Des budgets qui, pour certains, existaient d'ores et déjà antérieurement
- Des budgets qui intègrent un PPI (lissé)

Les points intéressants à relever

- Des DGFIP qui acceptent l'anticipation et le lissage des dépenses (et non les seuls coûts prévisionnels de fonctionnement et d'investissement de l'année à venir)
- Les recettes sont toutefois à fixer chaque année n pour l'année $n+1$
- Des recettes envisagées très inférieures au 40€/hab

Les points intéressants à relever

- Répartition redevables TF (bâti et non bâti), TH et CFE, établie par DGFIP au prorata des montants prélevés l'année précédente pour chaque taxe (définition des taux)
- Exonérations des habitations et dépendances propriétés d'Organismes HLM et SEM et délivrées sous conditions de ressources + occupants de ces locaux sous conditions de ressources
- Recouvrement par le DGFIP en même temps que les taxes locales, mensualisé
- Les frais d'assiette et de recouvrement de la DGFIP sont fixés à 1 % et ceux de dégrèvement et non-valeurs à 2 %.

Les points intéressants à relever

TH +TF:

- De 3€/habitant (en valeur moyenne), mais ne concerne que les dépenses GEMA
- à 15 € (3M€ recette) , 18 € voire 20 €/hab (5M€ recette) en valeurs moyennes, pour des EPCI-FP équipés de digues (jusqu'à plusieurs dizaines de km)
- Des fourchettes très hétérogènes (en fonction des VLN et RC) – moy de 15€/hab

Base 300	1,83€
Base 1200	7€
Base 4600	28€

Les points intéressants à relever

Répartition des recettes TF, TH et CFE:

- Un exemple

56% recettes CFE (jusqu'à 91000€ pour un grand groupe... et 60€ en moyenne/entreprise)

et 44% Ménages

- Mais ce n'est pas une généralité

TAXES FONCIÈRES 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département :

Commune :

	Commune	Syndicats de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Taux 2014	16,21 %	0,218 %	%	%	%	6,79 %	%	
Taux 2015	16,21 %	0,249 %	11,58 %	%	%	6,79 %	%	
Adresse	3 RUE DE LA REPUBLIQUE							
Base	1700	1700	1700			1700		
Cotisation	276	4	197			115		592
Adresse								
Base	Revenu Cadastral							
Cotisation								
Cotisations								

TAXES FONCIÈRES 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département :

Commune :

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
1 Taux 2015	%	%	%	%	5 %	9 %	6 %	
Taux 2016	%	%	%	%	%	%	%	
Adresse								
Base								
Cotisation								
Adresse								
Base 2								
Cotisation								
Cotisations 2015								
Cotisations 2016								
Variation en % ③	%	%	%	%	%	%	%	
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle ④	Taxes spéciales ①	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations

TAXE D'HABITATION 2014 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ●	3400	3400	3400	0		
Valeur locative moyenne	3400	3400	3400			
● A B A T T E M E N T S ● Général à la base ● Personne(s) à charge - Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s) - Par personne rang 3 ou + pour personne(s) ● Spécial à la base ● Spécial handicapé	F %		F %			
	800	800	500			
	20 %		20 %			
	25 %		25 %			
	10 %		10 %			
Base nette d'imposition ●	2600	2600	2900	0	Total des cotisations	776
Taux d'imposition 2014	21,5 %	0,298 %	7,25 %	0 %		
Cotisations 2014 ●	559	7	210	0		

TAXE D'HABITATION 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative brute						
Valeur locative moyenne						
A B A T T E M E N T S ● Général à la base ● Personne(s) à charge - Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s) - Par personne rang 3 ou + pour personne(s) ● Spécial à la base ● Spécial handicapé	%		%			
	%		%			
	%		%			
	%		%			
	%		%			
Base nette d'imposition						Total des cotisations
Taux d'imposition 2016	%	%	%	%	%	
Cotisations 2016						
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires						

Avec le

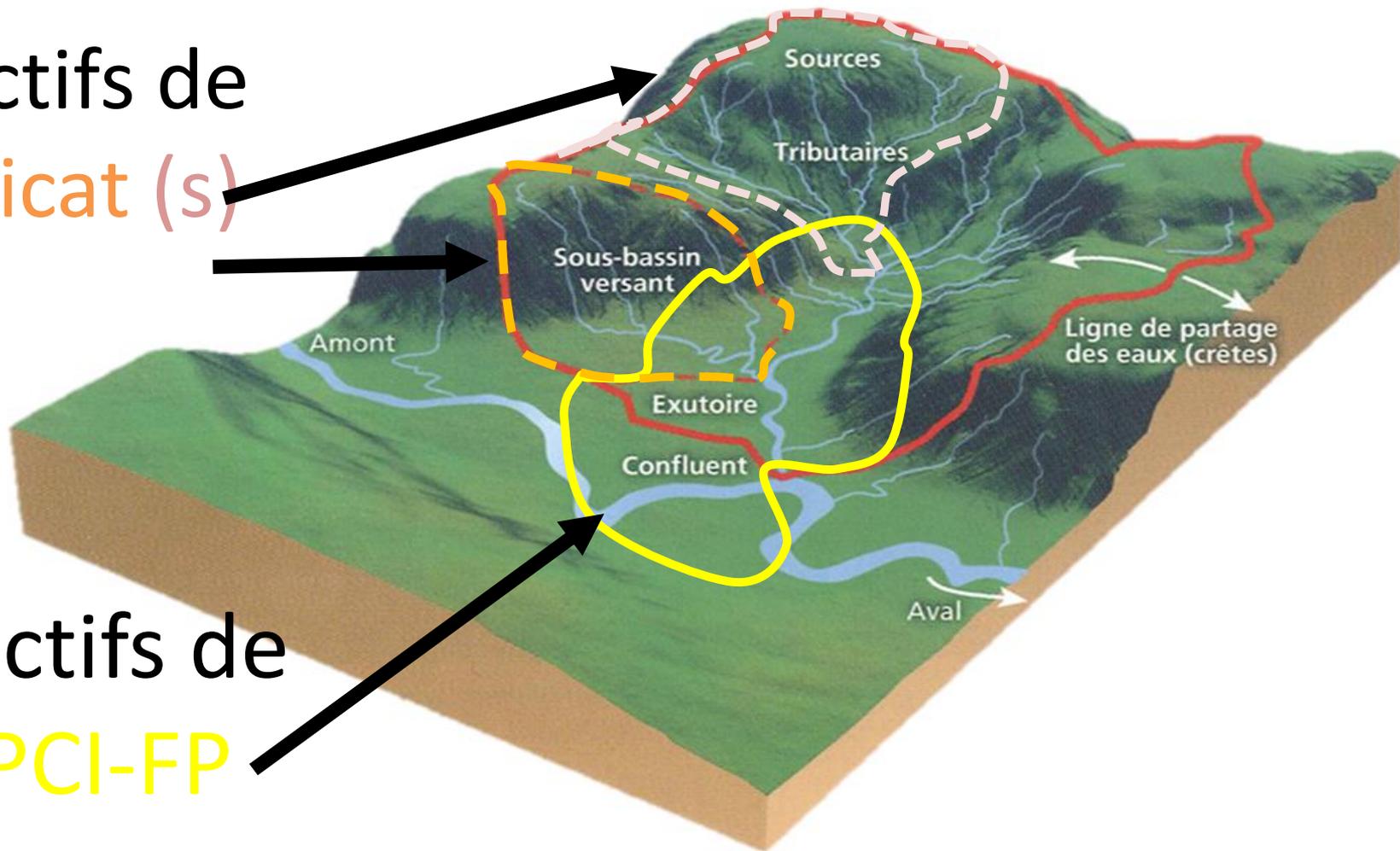
Mais que finance la taxe?

- Parfois la recette de la taxe ne couvre que des dépenses de nouveaux travaux (investissement programmé)
- Parfois uniquement les dépenses de fonctionnement en PI et GEMA dans la globalité
- Parfois la taxe permet de reprendre les affectations de compensations (AC) => génère une marge sur le BG de l'EPCI-FP

2- Des clés de répartition de contributions financières lors du transfert de la compétence GEMAPI

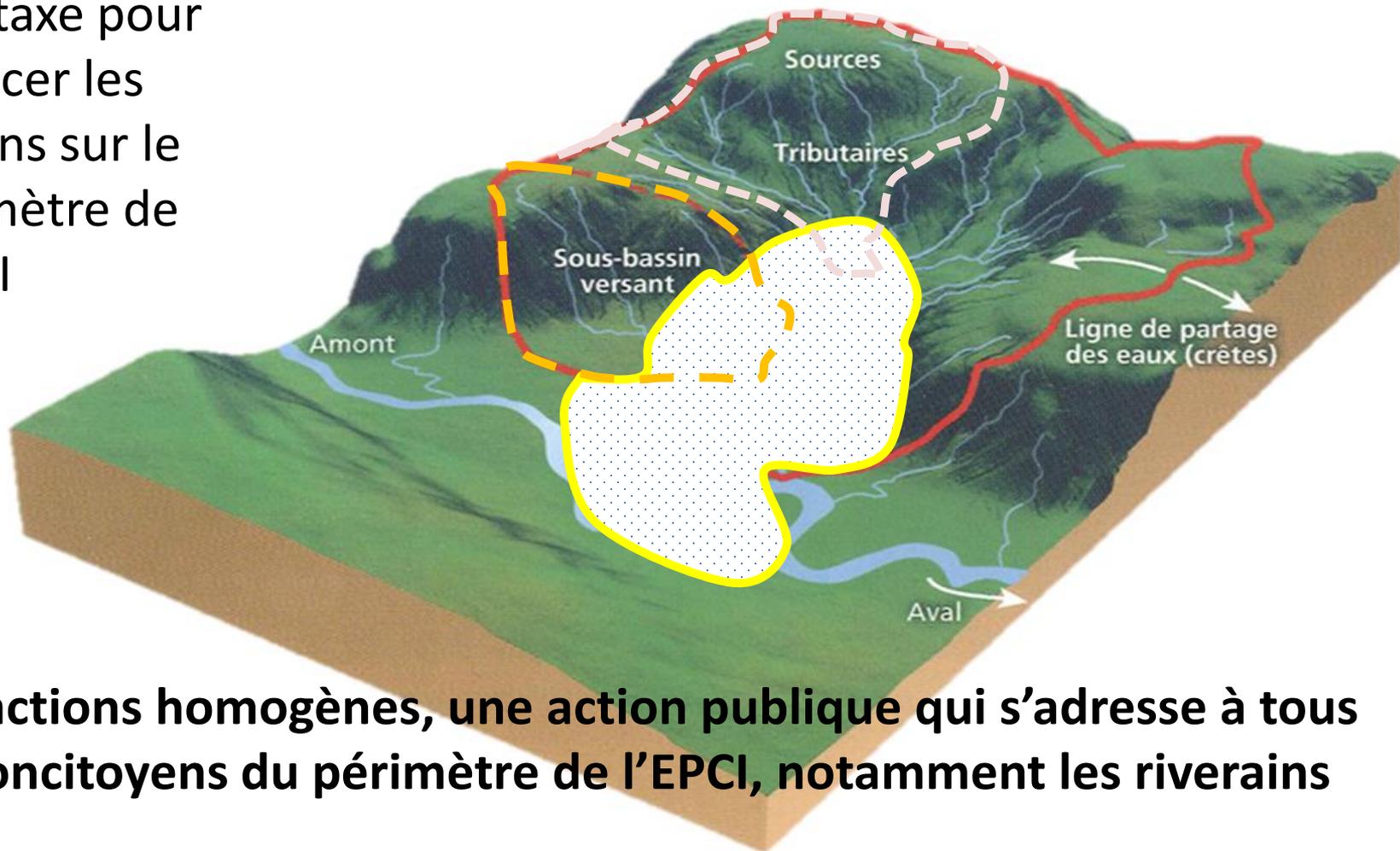
- L'expression de la solidarité territoriale?

objectifs de
syndicat (s)



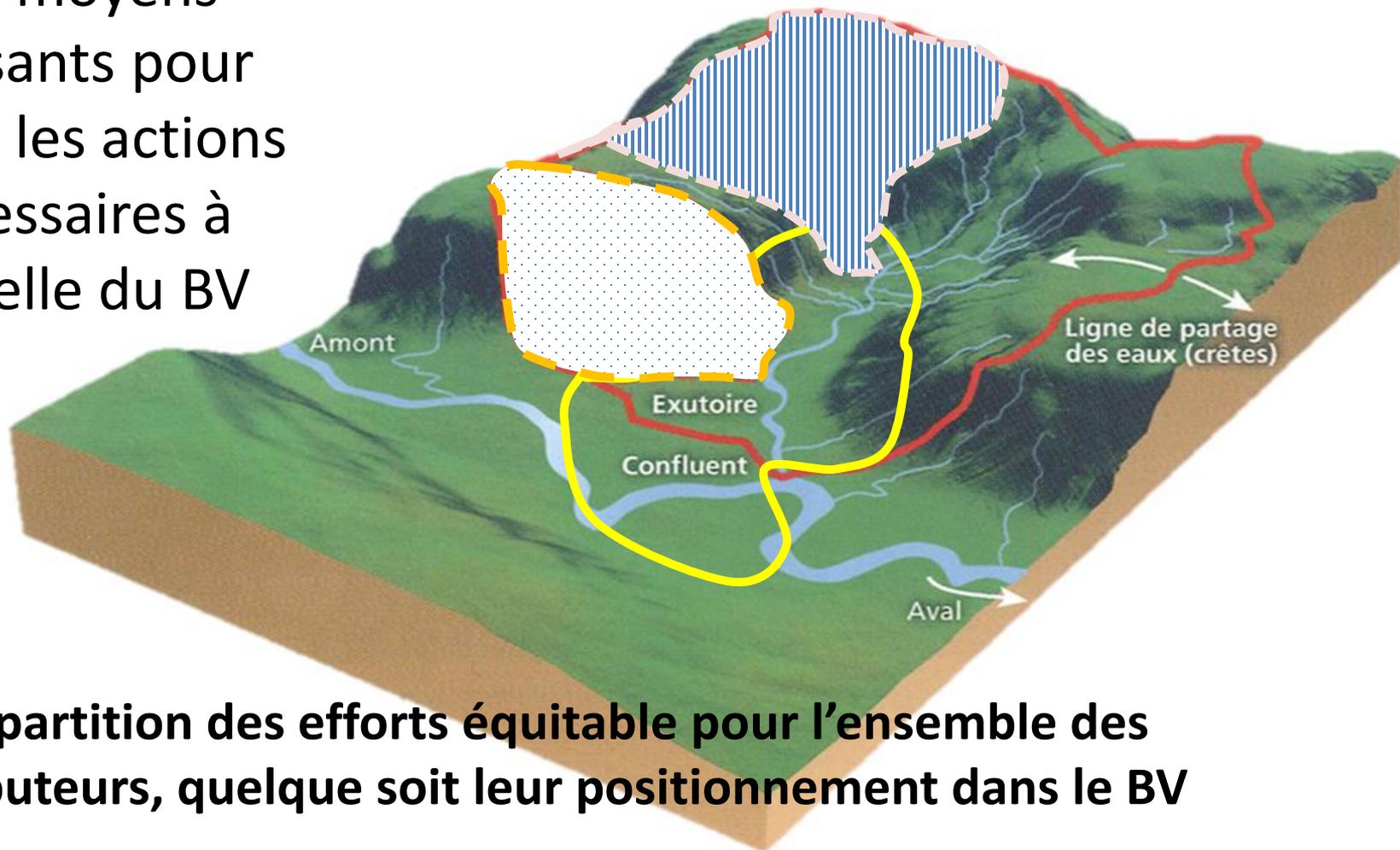
objectifs de
l'EPCI-FP

Une taxe pour
financer les
actions sur le
périmètre de
l'EPCI



Des actions homogènes, une action publique qui s'adresse à tous
les concitoyens du périmètre de l'EPCI, notamment les riverains

Des moyens
suffisants pour
porter les actions
nécessaires à
l'échelle du BV



Une répartition des efforts équitable pour l'ensemble des contributeurs, quelque soit leur positionnement dans le BV

Quelles répartitions des compétences?

- Syndicat à la carte
 - Dépenses mutualisées
 - Dépenses affectées (prestations)
- Syndicat avec un tronc commun de compétences obligatoires
 - Dépenses mutualisées

Quelles clés de répartition?

1^{er} scénario:

- Prise en compte de l'antériorité
 - Emprunts antérieurs tracés et fléchés sur leurs bénéficiaires
- Mutualisations:
 - Charges générales de fct- tronc commun mentionné aux statuts
 - Charges des opérations nouvelles en lien avec les compétences
- Cofinancement avec les communes pour leurs besoins propres greffés sur les opérations portées par le syndicat
- Prise en charge au coût réel (prestation) par membre bénéficiaire

Quelles clés de répartition?

2^{ème} scénario:

- Mutualisation complète (?)
- Des Critères
 - Linéaire de berge
 - Linéaire de digues
 - Linéaire de cours d'eau (voire fossés, ruisseaux, canaux...)
 - Linéaire de cours d'eau pondéré par son statut (masse d'eau SDAGE, très petite ME,...)
 - Population
 - Potentiel fiscal,...

Quelles clés de répartition?

2^{ème} scénario (suite):

- Des Critères
 - Affecter des fourchettes min et max /hab/an
 - Surface de la commune ou l'EPCI-FP dans le BV
 - Surface de l'impluvium pondéré de son taux d'imperméabilisation
 - En fonction de l'avantage tiré par les membres
 - Décision par opération (au cas par cas)
 - Au prorata des dépenses d'investissement réalisées pour chaque membre

Quelles clés de répartition?

- Des exemples de pondérations:

Cotisation = **0,5** potentiel fiscal + **0,5** population
= **0,7** potentiel fiscal + **0,15** population +
0,15 superficie
= **0,4** population + **0,6** linéaire de digues
= **0,3** potentiel fiscal + **0,1** population +
0,25 berges CE₁ + **0,35** berges CE₂
= **0,5** population + **0,15** potentiel fiscal +
0,15 superficie + **0,2** linéaire CE

Quelles clés de répartition?

- Prestation à la carte ou solidarité?
- Solidarité exprimée par des moyens
- Solidarité exprimée au regard des besoins/contexte
- Une question toutefois, quelle contribution proratisée sur les bénéficiaires?
 - Attractivité, tourisme
 - Compétitivité
 - Economie
 - Mobilité
 - Aménagements/mise en valeur du patrimoine

Travailler sur les diagnostics de vulnérabilité des territoires pour mesurer la portée réelle des actions envisagées ?

- Je vous remercie,